



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 14 AVRIL 2024

DÉLIBÉRATION

N° 2025-04-DEL-129

OBJET : FINANCES –  
AFFECTATION  
DEFINITIVE DES  
RESULTATS.

RAPPORTEUR :  
MONSIEUR LE MAIRE

CONSEILLERS EN  
EXERCICE : 33

PRESENTS : 19

NOMBRE DE  
VOTANTS : 31

**Le lundi 14 avril 2025 à 19 h 00**, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : Mercredi 02 avril 2025

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS : M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Hakan KARACIGER, Mme Françoise POIRRIER, M. Fabien TANTI, Mme Fabienne TANTI, M. Jonas MAURY, M. Cyrille ARZEL, M. Yvon ROSCOVAL, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, M. Marc FONTAINE, Mme Bérengère VOILLOT, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Mme Line WENZEL

ONT DONNÉ POUVOIR : Madame Catherine EVANO à M. Philippe DA-RIN, M. Christophe MARGAT à M. Gilles GAILLARD, M. Julien SAUVE à Mme Françoise POIRRIER, Mme Mélody SENAT à M. Jonas MAURY, Mme Christelle DIDIERJEAN à M. Gil GOMES, Mme Frédérique MAHER à M. Cyrille ARZEL, Mme Pamela BUQUET MAIRE à M. Florent BEQUIGNON, Mme Valérie LENORMAND à Mme Bérengère VOILLOT, M. Fernando MENDES à M. Marc FONTAINE, M. Hassan AHSSAKOU à Mme Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Mme Sophie FONTAINE à Mme Sophie KERIGNARD, M. Pascal GILLES à Mme Line WENZEL

EXCUSÉ(S) : Mme Catherine EVANO, M. Christophe MARGAT, M. Julien SAUVE, Mme Mélody SENAT, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, Mme Pamela BUQUET MAIRE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Sophie FONTAINE, M. Pascal GILLES.

ABSENT(S) NON EXCUSES : Mme Anne LAPORTE, Mme Valérie LEFUEL DUVAL.



**OBJET : FINANCES - AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS 2024.**

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment, ses articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des collectivités territoriales ;

VU le compte de gestion de l'exercice 2024 dressé par le Comptable public et le compte administratif 2024 ;

**CONSIDÉRANT** qu'après adoption du compte administratif de la commune de Triel-sur-Seine pour 2024, il convient de se prononcer sur l'affectation des résultats suivants :

Section de fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2024 :	+ 1 498 413,68 €
Résultat antérieur reporté :	+ 719 784,01 €
Transfert résultats dissolution du SIARH	+ 140 000,07 €
Résultat cumulé au 31/12/2024 :	+ 2 358 197,76 €

Section d'investissement :

Déficit de l'exercice 2024 :	+ 2 233 638,16 €
Résultat antérieur reporté :	- 4 284 594,09 €
Transfert résultats dissolution du SIARH	+ 402 072,44 €
Résultat cumulé au 31/12/2023 :	- 1 648 883,49 €
Balance des restes à réaliser :	719 237,77 €
Besoin de financement :	- 929 645,72 €

Affectation des résultats :

Résultat de fonctionnement reporté R002 : 1 428 552,04 €

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté D001 : 1 648 883,49 €

Excédents de fonctionnement capitalisés R1068 : 929 645,72 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications de son rapporteur et en avoir délibéré à la majorité,

**Pour : 16** (M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. HAKAN KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, M. Fabien TANTI, Mme Fabienne TANTI, M. Cyrille ARZEL, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, M. Jonas MAURY, Mme Mélody SENAT). **Contre : 15** (M. Yvon ROSCONVAL, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Pamela BUQUET MAIRE, M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, Mme Bérengère VOILLOT, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Elisabete RAMOS DUARTE LESSERTEUR, Mme Line WENZEL). **Absents : 2** (Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Anne LAPORTE).

## DÉCIDE

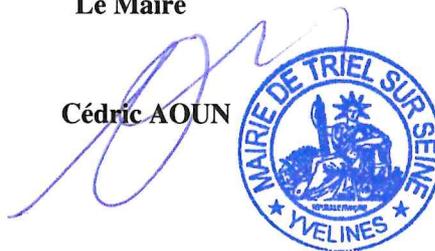
**ARTICLE UNIQUE : D'ADOPTER** l'affectation des résultats de la Commune pour 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire

Cédric AOUN



*Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture, contrôle de légalité) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication, au Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>*

Accusé de réception en préfecture  
078-217806249-20250414-2025-04-DEL-129-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2025  
Date de réception préfecture : 16/04/2025



Accusé de réception en préfecture  
078-217806249-20250414-2025-04-DEL-129-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2025  
Date de réception préfecture : 16/04/2025